

Améliorer l'enregistrement, la collecte et la déclaration des données sur les mortinaissances en Afrique



RÉSUMÉ

Contexte:

Les mortinaissances restent un problème de santé publique majeur mais sous-estimé, avec environ 1,9 million de cas survenant chaque année dans le monde, principalement dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Malgré ce fardeau, la collecte, la classification et l'utilisation des données sur les mortinaissances varient considérablement d'un pays à l'autre, compromettant les réponses efficaces. En collaboration avec le CDC Afrique et l'UNICEF, l'Université du Cap a mené une enquête auprès des États membres de l'Union africaine pour évaluer l'état des systèmes de données sur les mortinaissances, y compris les définitions, les politiques, les pratiques en matière de données et leur utilisation.

Méthodes:

Une enquête transversale en ligne a été diffusée entre 2022 et 2023 aux points focaux pour la santé maternelle et néonatale dans les 55 pays de l'Union africaine. L'enquête a exploré les définitions nationales de la mortinaissance, les cadres politiques, les systèmes de collecte de données et les mécanismes d'utilisation des données. Les réponses ont été validées par un suivi avec les pays, comprenant des examens des profils et un webinar régional de restitution. Les données ont été analysées à l'aide de statistiques descriptives.

Résultats:

Sur les 55 pays invités à participer à l'enquête, 33 ont soumis des réponses et 30 ont complété l'enquête dans son intégralité. Vingt-huit pays ont participé à la validation, 30 ont terminé l'enquête entièrement, 3 l'ont partiellement terminée, et 19 ont participé au processus de validation. Trois résultats clés :

- **Définitions:** Les définitions des mortinaissances variaient, bien que la définition la plus courante soit de 28 semaines d'aménorrhée révolues ou 1000 grammes.
- **Politiques:** La moitié des pays incluent les mortinaissances dans leurs cadres juridiques, mais certains manquent de politiques sur la classification, l'examen et la fixation d'objectifs concernant les mortinaissances.
- **Pratiques en matière de données:** Presque tous les pays ont déclaré que les mortinaissances sont systématiquement enregistrées par le secteur de la santé à l'aide de formulaires de collecte de données standard et d'une définition convenue au niveau national pour la déclaration. La collecte des données sur les mortinaissances varie selon les pays, la plupart s'appuyant sur la déclaration par les établissements de santé aux systèmes nationaux. La majorité des pays (79 %) ont déclaré utiliser un système de classification standard pour attribuer les causes de décès des mortinaissances, généralement au niveau des établissements par des médecins ou des agents cliniques, bien que les pratiques et les cadres varient. Les défis liés à la collecte et à la déclaration des données aux niveaux des établissements et national comprennent des ressources limitées pour les systèmes d'information de routine et la santé maternelle et néonatale, ainsi qu'une capacité limitée du personnel à collecter et utiliser les données.
- **Utilisation et diffusion des données:** Plus de 60 % des pays ont des comités à différents niveaux pour examiner les données sur les mortinaissances, mais l'utilisation des données est entravée par des ressources et des

capacités insuffisantes. Des rapports nationaux contenant des données sur les mortinaissances sont produits pour le Ministère de la Santé dans 21 pays (64 %), bien que seulement 17 pays (52 %) aient déclaré publier ces données.

Conclusion et recommandations: Ce rapport donne un aperçu des systèmes de données sur les mortinaissances en Afrique en 2023-24. Les pays se répartissent en trois catégories de préparation : (1) ceux disposant de systèmes nécessitant un renforcement, (2) ceux présentant des lacunes politiques ou de mise en œuvre, et (3) ceux ayant besoin d'un soutien fondamental. Les investissements dans les politiques nationales, l'intégration des systèmes de données et la capacité des personnels sont essentiels pour améliorer la surveillance et l'utilisation des données sur les mortinaissances. Des directives régionales, la recherche sur la mise en œuvre et des études de cas de bonnes pratiques peuvent aider les pays à passer de la collecte de données à l'action.

Accédez au rapport: <https://africacdc.org/improving-stillbirth-data-recording-collection-and-reporting-in-africa/>

